

Ce qu'il y a à rapporter de la Cour de Portugal se réduit à ce que le Roi ayant déclaré publiquement la légitimation des trois Princes fils naturels du feu Roi, Sa Majesté, pour les mettre dans une situation convenable à leur naissance, a créé l'un Grand Inquisiteur de Portugal, a nommé le second à l'Evêché de Porto, & elle destine au troisième une Charge considérable dans le Militaire ou dans la Marine.

B A R B A R I E.

Il n'y avoit, sembloit-il, guères d'apparence d'une rupture si prochaine de la paix des Algériens avec les Puissances de la Chrétienté, après les assurances faites par le nouveau Dey Ali-Effendi à leurs Ministres, d'abord après son installation. Cependant la Toscane, les Ports de l'Impératrice-Reine sur la mer Adriatique, & les Hollandois sont dans le cas. La guerre leur est déclarée, & dès à-présent les Corsaires courent sus aux Bâtimens de ces Puissances. Les choses, par les représentations du Dey contre la Milice qui crioit à la guerre, étoient comme rentrées dans une espèce de tranquillité jusqu'au 15. Février. Mais depuis ce jour, il y a eu dans *Alger* une très-grande fermentation, occasionnée par le renouvellement des murmures de la milice & du peuple, qui menaçoient d'en venir aux plus grandes extrémités, si l'on ne déclaroit la guerre incessamment.

Ces clameurs allèrent si loin, que le Dey & ses Ministres, craignant d'être massacrés, tinrent le 19. un grand Divan, pour déterminer à quelle